

Henri Maire SA :
**Projet de modification de la gouvernance par l'adoption d'un conseil
d'administration / réunion de l'assemblée générale**

Arbois, le 12 octobre 2010.

Lors d'un comité d'entreprise de la société Henri Maire tenu ce jour, il a été précisé que l'entreprise envisage de modifier son mode de gouvernance par l'adoption d'un conseil d'administration au lieu et place du directoire et du conseil de surveillance actuels.

A cet effet, une assemblée générale sera convoquée prochainement afin de proposer aux actionnaires ce changement de mode de gouvernance. Un avis sera ainsi prochainement publié au Bulletin des Annonces légales obligatoires.

A l'issue de cette assemblée générale, sous réserve que celle-ci adopte ce nouveau mode de gouvernance, il sera proposé au conseil d'administration que M. Patrick Coupier soit nommé aux fonctions de Président Directeur Général de la société Henri Maire.

M. Bernard Langlois, Mme Emmanuelle Defrasne et M. François-Xavier Henry, tous trois membres du directoire actuel, continueront à assumer des fonctions opérationnelles au sein du groupe Henri Maire.

Pour rappel, les actions de la société Henri Maire (Mnémonique : MAIR / Code ISIN : FR0000061087) font actuellement l'objet d'une garantie de cours initiée par la société Henri Maire Développement, sur la base d'un prix de cession fixé à 1,70 € par titre cédé, étant précisé que la clôture de ladite garantie de cours est prévue pour intervenir le 14 octobre 2010 à l'issue des négociations sur le titre Henri Maire.